



Bocage de comptes bancaires

Par **judith**, le **01/01/2008** à **21:56**

Bonjour

Je m'adrese à vous afin de savoir ce a quoi ma grand mere peut avoir recours.

En effet,à 82 ans, ma grand mere vient de se faire bloquer ses comptes epargne au crédit agricole par sa fille avec qui elle n'a plus aucune relations.

Je précise que cela ne fait pas l'objet d'une décision juridique,elle a toute sa tete.

Sa fille se serait présenter a la banque avec le livret de famille et les numéros de comptes.

Que doit elle faire pour sortir de cette pénible situation?

Merci de me répondre

Judith